



DANGER DES  
TECHNOLOGIES  
SANS FIL  
Fédérer, informer,  
interpeller et  
proposer des  
alternatives.

## Communiqué de presse du Collectif Vigilance 29 25 juin 2011



De gauche à droite : Patrick Boulet (Alerte à l'Ouest), Stéphane Bergot (Les mains dans la Terre), Claudette Pédel (Collectif des associations de la pointe de l'Armorique), Yannick Séguélong (Riverains d'antennes), Patricia Jacq (Robin des Toits châteaulinois)

Réunis à Chateaulin, les membres du Collectif Vigilance 29 ont fait le point sur le projet de « haut débit pour tous » du Conseil Général du Finistère.

Suite aux communiqués de presse successifs du Conseil Général, le Collectif est indigné par les mensonges diffusés et les omissions des élus finistériens.

Il entend rappeler à la population finistérienne quelques vérités sur ce projet coûteux, déjà obsolète techniquement et dangereux pour toute la population sur le plan sanitaire.

### **Sur le plan technique :**

NON, ce ne sont pas 39000 Finistériens qui n'ont pas accès à internet en haut débit mais 5243 foyers (1) situés en zones blanches et potentiellement intéressés pour passer en haut débit, soit une moyenne de 194 foyers par communautés de communes. Après déploiement, le wimax couvrira moins de 4000 lignes potentielles, 720 foyers devront se raccorder sur le satellite.

NON, la technologie Wimax n'assure pas un débit d'au minimum de 2Mbts/s mais d'un débit théorique **maximum** de 2Mbt/s

NON, même situé en zone grise (c'est à dire avec un accès haut débit inférieur à 0,5 Mbts/s) la technologie Wimax ne permet pas d'accéder à l'offre haut débit standard (triple play) pour 30 €, à savoir Internet, téléphonie, TV. L'utilisateur paiera plus cher pour avoir un service moindre par rapport à une offre classique filaire. Ou est l'égalité ?

NON, les habitants situés en zones blanches ne demandent pas de la fibre optique mais un accès à un prix raisonnable au haut débit par voie filaire sans danger pour les riverains des antennes, **dans les mêmes conditions que les autres Finistériens**

## Sur le plan financier

23 Millions d'euros pour moins de 4500 foyers potentiellement intéressés par le haut débit, c'est tout sauf raisonnable. D'autres solutions à moyen terme existaient pour un coût moindre ou inexistant (NRAZO, Satellite)

## Sur le plan sanitaire

La campagne de mesures d'ondes lancée en juin 2010 en présence des médias n'était que du bluff : il n'y avait aucun abonné sur le réseau Wimax (2). Aujourd'hui, aucun résultat n'a été communiqué sur le site Penn ar bed numérique (pas mis à jour depuis plusieurs mois), et comme il n'y a pratiquement toujours aucun abonné, les résultats ne risquent pas d'être au dessus de normes complètement obsolètes !

Par ailleurs, Vigilance 29 dénonce une présentation fallacieuse de la dangerosité des ondes : l'augmentation des risques sanitaires est liée à la durée et à l'intensité d'exposition aux ondes. Aussi, pour les riverains des antennes wimax, c'est une exposition supplémentaire à des ondes nocives qui ne peut être comparée à l'émission d'un portable en période de recherche [le chiffre de 7V/m est faux, cela peut monter à 50V/m pour certains appareils], mais qui est **continue** (24 heures sur 24).

## Sur le plan politique

Les élus du groupe socialiste se disent fiers d'avoir mis en place ce projet de haut débit par les ondes alors que leurs collègues socialistes du Conseil Régional de Bretagne ont voté plusieurs propositions (3) affirmant la nécessité de la prise en compte :

- des risques sanitaires liés à certaines technologies, tel que le Wimax, développé actuellement dans plusieurs départements de Bretagne, dans le cadre du déploiement du Haut Débit en Bretagne ;
- de la promotion des technologies filaires auprès des collectivités locales bretonnes ;
- du respect de la norme maximale d'exposition de 0,6V/m pour les technologies sans fil ;
- de l'abandon rapide du Wimax.

Où est la cohérence de la majorité départementale ? Les élus des Côtes d'Armor ont le mérite d'avoir en partie revu leur copie sur leur projet Wimax. Nous rappelons également que les élus de l'opposition du CG29 avait émis quelques réserves sur ce projet(4))

Enfin, l'aveu du Conseil Général concernant l'après Wimax est édifiant : Utilisation de ce réseau d'antennes avec une montée en débit, c'est-à-dire plus de puissance des antennes et donc plus de nuisances électromagnétiques pour les riverains.

Le collectif demande l'abandon immédiat de ce projet, la mise en place de réunions publiques d'informations sur les alternatives au wimax (NRA ZO, satellite), la mise en place d'une réflexion sur les usages d'internet et des nouvelles technologies.

Pour le collectif VIGILANCE 29

Stéphane BERGOT

Bannalec

02 98 66 44 76

mail : adslsanswimax@laposte.net

**Les membres du collectif :** AE2D (Brest), L'Arbre de Vie (Brest), Bien Vivre au Cléguer (Plougastel-Daoulas), Le Collectif pour l'application du principe de précaution – CAPP (Loctudy), Bien vivre à Trévignon (Trégunc), Sauvegarde du Trégor (Plestin-Les-Grèves), APURSETAP (Locmaria-Plouzané), Riverains d'antennes (Landerneau), Force 5 (Plougasnou), IDEES (Morlaix), Robin des Toits chateaulinois (Châteaulin), Collectif des antennes de Lesneven, Collectif des associations de la pointe de l'Armorique (Plougastel-Daoulas), Ouest Cornouaille Environnement (Plouhinec), Alerte à L'Ouest (Audierne), Les Mains dans la Terre (Bannalec/Scaer).

## Sources

1) [http://www.cg29.fr/content/download/23026/223779/file/presentation\\_contrat\\_axione\\_cg29.pdf](http://www.cg29.fr/content/download/23026/223779/file/presentation_contrat_axione_cg29.pdf)

2) campagne de mesure 28 juin 2010 à Rosporden

(<http://www.pennarbednumerique.fr/Mediatheque/Fichiers/Mini-sites/Penn-Ar-Bed-NUmerique/Conference-de-presse-28-juin-2010>)

3) vote solennel des élus socialistes et verts EELV au CR de Bretagne en séance plénière les 24 et 25 mai

4) blog de l'alliance pour le Finistère [<http://alliancefinistere.org/blog/?p=102>]